

Service de transport PMR

Qui peut bénéficier du service PMR ?

Toute **personne ayant un handicap** :

1. Titulaire d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% présentant un handicap moteur empêchant l'accès aux bus des lignes régulières du réseau de bus.

*Pour les personnes en fauteuil roulant, un **accompagnateur** est fortement conseillé, il voyagera **gratuitement**.*

2. Résidant dans l'une des 13 communes du Grand Avignon :

Avignon /Caumont sur Durance/Entraigues sur la Sorgue/Jonquerettes/Le Pontet/

Les Angles/Morières lès Avignon/Rochefort du Gard/

St Saturnin lès Avignon/Saze/Vedène/Velleron/Villeneuve lez Avignon

Comment fonctionne le PMR ?

Le service fonctionne sur réservation pour des déplacements sur les 13 communes du Grand Avignon.

Horaires de fonctionnement du service PMR :

- **Le matin, de 8h00** (1^{er} rendez-vous) **à 12h30** (dernier rendez-vous)
- **L'après midi, de 13h45** (1^{er} rendez-vous) **à 18h00** (dernier rendez-vous)

Le coût du déplacement :

La tarification est d' 1 ticket Unité par voyage à acheter au conducteur sur présentation de la carte d'ayant droit « carte minibus ».



Le ticket unité est d'une valeur de 1,20€ (tarification normale du réseau TCRA au 01/01/2012). L'accompagnateur des personnes en fauteuil roulant voyage **gratuitement** sur le service.

Un déplacement avec réservation au préalable :

Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 30 jours avant le déplacement et au minimum ½ journée avant sous réserve des disponibilités.

(exemple : réservation le matin pour l'après-midi ou l'après-midi pour le lendemain)

Pour réserver le déplacement :

1. Téléphoner au 04.32.76.00.04 du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi matin de 8h à 12h, une personne sera à l'écoute du client

2. Indiquer au standard

- le **jour** souhaité, l'horaire et le lieu de **départ**, la **destination** souhaitée, l'**horaire** du retour, les **coordonnées** de la personne qui se déplace : *Nom, Prénom, Adresse, n° de téléphone (portable de préférence)*

En cas d'annulation de rendez-vous il est nécessaire d'avertir par téléphone au 04.32.76.00.04 (horaires habituels du standard) le plus tôt possible, pour permettre de laisser la place à une autre personne souhaitant se déplacer.

L'inscription au service PMR

Le bénéficiaire doit constituer un dossier comprenant :

- Un **courrier de demande** avec : *l'ensemble des coordonnées et préciser si la personne se déplace en fauteuil roulant.*
- La **photocopie la carte d'invalidité**
- La photocopie de la **carte des APF** ou **l'attestation du Docteur MANFREDI**, rue des Frères Brian à Avignon (04.90.87.44.87)
- Une **photographie d'identité**

Pour transmettre le dossier, 2 possibilités :

- **Par courrier** à TCRA, service commercial
ZI de courtine – BP 915- 84090 Avignon cedex 9

OU

- **En le déposant à l'agence commerciale TCRA**
Avenue De Lattre de Tassigny
Arrêt bus : Cité Administrative ou Avignon Poste

Dès réception du dossier, TCRA établira une carte personnalisée au service PMR qui sera envoyée par courrier au client.

Pour plus de renseignements contactez

l'Agence Commerciale TCRA au 04.32.74.18.32 ou naviguez sur www.tcra.fr



Bons voyages sur le réseau !

Édition janvier 2012